

Le titre professionnel d' : AGENT D'ENTRETIEN DU BATIMENT niveau 3 se compose de quatre activités types, chaque activité type comportant les compétences nécessaires à sa réalisation.

A cette activité type correspond un Certificat de Compétences Professionnelles.

CONDITIONS D'EXERCICE DU METIER :

L'agent d'entretien du bâtiment réalise des interventions courantes d'entretien, de dépannage et d'aménagement, le plus souvent dans des locaux collectifs (lycée/maison de retraite/administration). Ces interventions concernent essentiellement : - l'entretien curatif des divers réseaux et installations, et des équipements techniques ; - l'entretien et l'aménagement de l'enveloppe intérieure d'un bâtiment ; - les travaux d'entretien et de finition à l'intérieur d'un bâtiment.

L'agent d'entretien du bâtiment identifie les dysfonctionnements (électrique ou sanitaire), et en établit le diagnostic pour, en fonction de la panne, y remédier lui-même ou faire intervenir une entreprise spécialisée. L'emploi d'agent d'entretien du bâtiment s'exerce : - essentiellement comme salarié auprès de collectivités territoriales, mairies ou syndic de copropriété, centres de vacances, campings, etc. ; - majoritairement à l'intérieur de bâtiments, occupés ou vides selon le type d'intervention ; - suivant des horaires modulables et variables dans le respect de la réglementation (contraintes liées par exemple à des chantiers de dépannage urgent) ; - dans des conditions propres au travail sur chantier (poussière, bruit).

PRE-REQUIS :

Pour toutes ces raisons il doit avoir :

- ✚ Une bonne condition physique (station debout prolongée, marche, déploiements d'efforts fréquents)
- ✚ Des qualités relationnelles
- ✚ Ponctualité et assiduité
- ✚ Des aptitudes d'organisation et de planification des interventions
- ✚ Des capacités à rédiger un compte rendu d'intervention

COMPETENCES VISEES :

Chaque groupe de compétences visées permet d'accéder au Certificat de compétences professionnelles (CCP)

- 1) **REALISER LES TRAVAUX COURANTS D'ENTRETIEN ET D'AMENAGEMENT SUR L'ENVELOPPE INTERIEURE D'UN BATIMENT** Effectuer les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur des ouvrages en plâtre sec. Effectuer les travaux courants d'entretien sur des éléments menuisés.
- 2) **REALISER LES TRAVAUX COURANTS D'ENTRETIEN ET D'AMENAGEMENT SUR L'INSTALLATION ELECTRIQUE MONOPHASEE D'UN BATIMENT.** Effectuer les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur le circuit composant une installation électrique monophasée d'un bâtiment. Effectuer les travaux courants d'entretien et de dépannage sur l'appareillage composant une installation électrique monophasée d'un bâtiment.
- 3) **REALISER LES TRAVAUX COURANTS D'ENTRETIEN ET D'AMENAGEMENT SUR L'INSTALLATION SANITAIRE D'UN BATIMENT.** Effectuer les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur le réseau composant une installation sanitaire d'un bâtiment. Effectuer les travaux courants d'entretien et de dépannage sur l'appareillage composant une installation sanitaire d'un bâtiment.
- 4) **REALISER LES TRAVAUX COURANTS D'ENTRETIEN ET DE FINITION A L'INTERIEUR D'UN BATIMENT** Effectuer les travaux courants de peinture et de revêtements muraux. Effectuer les travaux courants de pose au sol de revêtements souples. Effectuer les travaux courants de pose collée au sol et au mur de revêtements durs.



FICHE DE PRESENTATION CERTIFIANT PPSMJ

AGENT D'ENTRETIEN DU BATIMENT

METHODES PEDAGOGIQUES :

- Mise en situation
- Face à face pédagogique
- Formation de groupe

PUBLIC :

PPSMJ

DUREE :

- La formation est modulaire de 510 heures

VALIDATION :

Les stagiaires ont la possibilité de valider un bloc de compétences en fonction du positionnement à l'entrée en formation.

- Attestation de fin de formation
- Par session vous pouvez valider soit :

Les deux CCP

REALISER LES TRAVAUX COURANTS D'ENTRETIEN ET D'AMENAGEMENT SUR L'ENVELOPPE INTERIEURE D'UN BATIMENT ET REALISER LES TRAVAUX COURANTS D'ENTRETIEN ET DE FINITION A L'INTERIEUR D'UN BATIMENT

Ou le CCP :

REALISER LES TRAVAUX COURANTS D'ENTRETIEN ET D'AMENAGEMENT SUR L'INSTALLATION ELECTRIQUE MONOPHASEE D'UN BATIMENT

Ou le CCP :

REALISER LES TRAVAUX COURANTS D'ENTRETIEN ET D'AMENAGEMENT SUR L'INSTALLATION SANITAIRE D'UN BATIMENT

Le candidat dispose de 5 ans à partir de l'obtention du premier CCP pour obtenir le titre.

TITRE :

- Titre Professionnel AGENT D'ENTRETIEN DU BÂTIMENT

COUT :

- Formation gratuite pour le bénéficiaire

TAUX DE REUSSITE :

- 100% ont obtenu une validation complète au Titre de AEB par capitalisation des CCP
- 66,8% ont obtenu une validation partielle au Titre de AEB

CONTACT :

Association Régionale pour l'Insertion Economique et Sociale

1 rue Anne Frank

91700 Sainte Geneviève des bois

Tél : 01 60 16 33 68

